

Le Courrier des domaines

Belgique -Belgïe P.P. 5360 HAMOIS BC 1792

Trimestriel n°7 Mars 2004

Editeur Responsable: Fabien Lardinois - 96, rue de Monin - 5362 Achet

Bureau de dépôt : Hamois, agréation n° P 202144

Editorial - Un abonnement?

- 1,2,3... Nous avons vécu une année d'angoisse. C'était : savoir qu'on ne peut pas rester chez nous au camping, ne pas savoir où nous serons demain, ne pas savoir si on va couper l'électricité, la peur de ne pas s'en sortir financièrement. C'était un passage obligé.
- 4,5,6... Aujourd'hui, nous avons un logement. Nous sommes plus proche de tout : poste, pharmacien, marché... Nous avons accès à des magasins moins chers. Il y a quand même du positif.
- 7,8,9... Nous avons dû accepter une guidance budgétaire pour la partie loyer de nos allocations de chômage. Au bout d'un mois, les murs de l'appartement commencent à révéler ce qui était caché. Et bientôt les services de la Région Wallonne vont visiter pour accorder ou non la prime.
- 10,11,12... Et si quand on est pauvre, c'était comme un abonnement... parce qu'on ne peut retrouver qu'un logement précaire. En fait, quels que soient les plans, nos revenus n'ont pas changé. Nous sommes toujours des pauvres qui devaient trouver une solution de logement dans l'urgence!

L'équipe du courrier

Sommaire	
Editorial: Un abonnement?	p. 1
Et les amis du camping de Thon Samson?	p. 2
Plan HP phase 2 ? - A Yvoir - A Estinnes	p. 3 p. 4
Rejoignez-nous! - Adresses utiles	p. 4

Et les amis du camping de Thon Samson?

Le Gouvernement Wallon a adopté la convention de partenariat entre la Région Wallonne et la commune d'Andenne, où se situent le camping Jules César de Thon et le Scladinium à Sclayn, pour la mise en œuvre du Plan HP local le 10 octobre 2003.

En clair, pour bénéficier de la prime d'installation, les habitants doivent remplir différentes conditions et notamment apporter la preuve de l'occupation au 1^{er} janvier 2002 de l'habitation quittée.

Mais pour être valable, il fallait que la convention de partenariat soit signée, ce qui n'est le cas que depuis octobre 2003. Autrement dit, à ce moment, la ville n'avait plus de réels motifs de postposer l'expulsion. De plus, le Camping Jules César a connu divers incendies dont l'un terrible qui coûta la vie à un habitant et le suivant dans lequel brûla grièvement un autre habitant peu de temps après.

C'est dans ces conditions de tensions que deux représentants de chaque camping d'Andenne ainsi qu'un représentant de LST ont assisté à la première réunion de la Commission d'Accompagnement du Plan HP local. Il s'agissait d'une première prise de contact avec les présentations, les rôles, l'historique,... Dans l'ensemble, nous avons pensé que la réunion s'était bien déroulée pour une première fois et dans le contexte des incendies.

Dans les faits, pour le camping Jules César, l'expulsion définitive a eu lieu le 5 janvier 2004. A l'heure actuelle, sur treize ménages quatre ont un logement dans les conditions de la Région Wallonne. Ce qui signifie que les autres sont dans des logements d'urgence, transitoires qui ne répondent pas aux conditions pour obtenir les primes promises. Parmi eux, ceux qui résidaient effectivement avant le 1^{er} janvier 2002 et jusqu'au 10 octobre 2003, ont pu introduire leurs demandes de primes dans l'attente de trouver un logement définitif aux normes de salubrité.

NB : Plan HP : Plan d'action pluriannuel relatif à l'habitat permanent dans les équipements touristiques.

LST Andenne

Plan HP deuxième phase

Nous apprenons que la deuxième phase du plan HP qui devait démarrer en janvier ne sera probablement pas opérationnelle avant juin. La volonté est de commencer au plus tard avant les élections régionales. Elle concernera les infrastructures touristiques autres que les campings et situées en zone non inondable. Elle concernerait aussi les caravanes isolées sur des terrains privés ou communaux.

A Yvoir

Nous avons rencontré à Yvoir une famille habitant dans un camping. Il nous ont fait part de leur inquiétude face à leur avenir de logement. On leur demande de partir et jusque-là ils n'ont rien trouvé qui leur convient, en fonction de leur situation financière difficile actuelle.

Renseignements pris au CPAS : des contacts ont été pris entre le CPAS et les propriétaires du camping. Normalement le camping doit être fermé entre novembre et mars. Il est exceptionnellement resté ouvert cet hiver parce que des gens y habitaient.. Il devra nécessairement fermer à l'habitat permanent pour octobre 2004.

A Estinnes

Nous nous souvenons que les habitants du domaine de Pincemaille avaient intenté une action en justice pour qu'on leur rétablisse l'accès à l'installation d'eau. Le propriétaire du domaine avait profité de l'occasion pour refaire avec ses locataires des contrats de bail beaucoup plus contraignants.

Début de cette année, Jacques nous écrivait : "Une vingtaine de personnes n'ont pas signé les nouveaux contrats de bail et ont pris contact avec un avocat. Des rencontres de médiation étaient alors prévues".

Rejoignez-nous!

Rappel:

Il y a d'une part **des rencontres intercamping** où nous échangeons sur ce que nous vivons dans les campings et dans les domaines. Nous voulons rester solidaires les uns des autres, partager les informations concernant l'application du plan HP dans les différents endroits, concernant les solutions que chacun peut trouver.

Il y a aussi **un atelier logement** où nous confrontons le vécu de logement des plus pauvres avec les politiques du logement.

Le trajet ne doit pas être un obstacle à l'envie de participer. Contactez-nous!

Ont participé à ce numéro :

Des habitants du domaine de Pincemaille à Estinnes, du camping Du Launoy à Yvoir, des anciens habitants du camping Jules César à Thon, de l'ancien camping Les Viviers à Maredret, des militants de LST Andenne et de LST Ciney-Marche.

Adresses utiles

LST Ciney-Marche asbl
 96, rue de Monin - 5362 Achet

tél/fax: 083/611085 - GSM: 0479/289057 e-mail: ciney-marche@mouvement-LST.org site internet: www.mouvement-LST.org

Solidarités Nouvelles
 Rue Léopold, 36 - 6000 Charleroi
 tél: 071/303677 - fax: 071/306950

La Teignouse
 Quai du vignoble, 34

 4170 Comblain au Pont
tél: 04/3693330